

COMMUNE DE SIERENTZ

EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 octobre 2022 à 18h30  
Sous la présidence de M. Pascal TURRI

Membres élus : 27  
Membres en fonction : 27  
Membres présents : 21  
Votants : 27

Madame Lauren MEHESEM donne procuration à Monsieur Pascal TURRI  
Madame Mélody WACH donne procuration à Madame Rachel SORET VACHET-VALAZ  
Madame Manuelle LITZLER donne procuration à Madame Carole CHITSABESAN  
Madame Jennifer GRUND donne procuration à Monsieur Pierre ENDERLIN  
Monsieur Régis BELEY donne procuration à Monsieur Paul-Bernard MUNCH  
Monsieur Xavier ILTIS donne procuration à Monsieur Nicolas ARBEIT

**2. ADMINISTRATION GENERALE**

**2.2 Constitution d'un Atelier Projet**

Dans le cadre de la politique de développement de la démocratie participative, Monsieur le Maire propose la création d'un nouvel Atelier projet dénommé « Cœur de ville » qui permettra aux citoyens d'exprimer leurs attentes concernant la transformation du quartier centre et plus particulièrement suivre l'évolution de la place Dreyfus. Ce quartier est délimité sur le périmètre compris entre la place Dreyfus et ses abords, la place de l'Eglise et de la Bascule, le Presbytère, la mairie et la place de la Fontaine. Une première phase d'étude portera sur l'évolution de la Place Dreyfus. Cet Atelier Projet permettra d'élaborer collectivement des préconisations sur l'aménagement urbain du quartier. Sa composition et son fonctionnement sont régis par le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire rappelle le fonctionnement et la composition des ateliers projets tels que définis dans le règlement intérieur. Certaines réflexions devront être accompagnées par des expert extérieurs, l'objectif étant de diligenter un concours d'idées en tenant compte des attentes et objectifs de l'atelier projet. Monsieur le Maire précise que Madame Mélody WACH adjointe au titre de l'urbanisme, de l'aménagement ainsi que des thématiques de circulation, stationnement et mobilités pilotera l'atelier projet. Il peut être composé de membres du Conseil Municipal et de personnes de la société civile qui s'intéressent à ces sujets.

Une première réunion est envisagée le lundi 14 novembre à 18h30, un appel à candidatures sera lancé sur les différents supports de communication et dès ce soir, les membres du conseil municipal peuvent se porter candidats.

Plusieurs membres du Conseil Municipal se manifestent à savoir Paul-Bernard MUNCH, Sylvie MACUR, Aimé FRANCOIS, Rachel SORET VACHET VALAZ, Patrick GLASSER, Véronique BISSEL, Françoise BISSEL FUHRER, Pierre ENDERLIN, Sandrine GUTEDEL.

Les personnes peuvent se manifester directement par mail à [population@mairie-sierentz.fr](mailto:population@mairie-sierentz.fr).

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,  
VALIDE** la création de cet atelier projet.

SIERENTZ, le 11 octobre 2022  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Pascal TURRI



Le secrétaire,  
Laurence MAIRE



Mise en ligne par M. Pascal TURRI, Maire de Sierentz, le 02 Nov 2023